

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 50

Artikel: Les couleurs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183941>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les couleurs.

Sous ce titre, nous nous empressons de reproduire ici le toast humoristique porté au dernier banquet de la Société des Beaux-Arts, à Montreux, par M. Lacaze. C'est un morceau parsemé de charmantes et spirituelles allusions, que nos lecteurs liront sans doute avec plaisir :

« La couleur est tout ! Sans la couleur il n'y a rien ! Le noir de la nuit efface tout et le blanc du brouillard estompe tout.

Autour de cette table, je ne vois que nuances et couleurs ; il y a des républicains, des conservateurs et des partisans du socialisme, des orthodoxes et des libres-penseurs, des protestants de toutes sectes, des catholiques anciens et nouveaux, des gens cousus d'or et de ceux qui gagnent leur existence en travaillant ; donc des paresseux et des travailleurs ; des messieurs de la ville et des messieurs de la campagne, des employés et des patrons, de grosses courtines et des actionnaires. On peut dire comme certaine chanson : « C'était comme un bouquet de fleurs. »

Nous ne sommes déjà pas mal colorés à l'heure qu'il est ; permettez-moi donc de vous placer tous sur une palette et de vous parler peinture :

Avec les couleurs du prisme, on fait des mélanges et l'on obtient des nuances, des demi-tons, des teintes dont nous usons chacun à notre façon.

Quand nous quitterons cette terre et selon la manière dont nous aurons vécu, on dira : en voilà un qui en a fait voir de toutes les couleurs ! C'est l'oraison funèbre des grands hommes politiques et des meneurs de grandes affaires ; du pauvre diable on dit : c'est heureux que c'en soit fait de lui ; en a-t-il vu de toutes les couleurs !

Dans la vie on applique les tons chauds à l'enthousiasme ; la vérité est toujours dans les tons crus ; notre raison affecte les tons neutres, les illusions ont des reflets dorés. Dans notre esprit, il y a beaucoup de clair-obscur ; les tons sombres et bitumineux se trouvent chez les gens affairés et nous conservons les légers *frottis* pour nos convictions.

Peut-on nier que les trois couleurs de la première République française, que l'on appelait à cette époque les *glorieuses*, n'aient eu, en se promenant d'un bout à l'autre de l'Europe, une grande influence sur les peuples et le bonheur de l'humanité ?

Ce sera toujours là une des grandes gloires de la France.

Le drapeau fédéral, la croix blanche sur fond rouge signifie : Liberté, charité, hospitalité. C'est à l'ombre de ce drapeau que viennent s'abriter les réfugiés et les épaves des révolutions.

Otez la croix blanche, messieurs, que reste-t-il ?...

Une grande tache rouge qui ne s'est point contentée d'affoler les taureaux dans l'arène ou d'effrayer les coqs d'Inde dans la basse-cour, mais a rempli de terreur les populations et semé la ruine et le deuil chaque fois qu'elle a servi de drapeau.

Partout, aujourd'hui, on s'incline devant le bleu de Prusse et de Berlin ; l'influence, hélas, de cette couleur est telle, qu'elle est parvenue à renverser le fameux équilibre européen si péniblement échaudé.

Passons au jaune ; combien n'en voyons-nous pas sourire à la vue de cette teinte dorée, couleur du capital, qui rappelle les banquiers gorgés d'or, les jours heureux à la bourse et les actions en hausse ? C'est aussi la teinte du soleil couchant qui, en lançant ses derniers rayons, dore la nature et lui donne son baiser d'adieu.

C'est aussi la couleur des mauvais ménages ; ne nous étendons pas sur ce chapitre, nous nous comprenons ; disons seulement en passant qu'il faut éviter l'entrée de cette couleur de mauvais augure dans notre corbeille de noce.

Parlons plutôt du bleu, la couleur du ciel, des myosotis et du bleu Léman, ce lac tant chanté ! Nous avons les artistes qui voient tout en bleu, les rêveurs, les poètes qui laissent errer leurs âmes dans le bleu, les amoureux vont jusqu'à se noyer dans le bleu, et, par un effet d'optique surprenant, pendant ce temps-là, ils voient tout en rose.

Le vert, c'est l'espérance, c'est le ton de nos rêves, de nos projets, des châteaux que nous bâtissons en Espagne ; c'est le printemps, la jeunesse, le bonheur !

L'innocence, cette fleur si rare, a adopté le blanc, la teinte la plus pure, la plus délicate, qu'un souffle ternit.

Messieurs, que disons-nous de la couleur grise ? Il semble que ce n'est rien et pourtant elle exerce une grande influence sur la magistrature et le jury. Prouvez qu'un profond scélérat, un criminel, qui vient de tuer son père, d'empoisonner sa femme,

etc., etc., était gris, mais là, parfaitement gris, eh bien ! chez nous, il aura grande chance d'être acquitté.

Allez à Lausanne, assistez à une séance de la Municipalité et observez de quel poids immense pèsent les Blanc, les Noir, les Rouge, sur la balance des décisions de cette docte assemblée.

Enfin, nous arrivons à la couleur locale ; celle-là change de nuance selon les latitudes, les pays, les mœurs et les usages. Pendant l'hiver, blanche en Russie, ocre de rue dans le Midi, d'un beau vert dans notre pays, mais pour le moment on ne peut nier qu'il fasse bien noir en Turquie.

La couleur locale du canton de Vaud est sans contredit le vert bouteille. Sur cette table je vois dominer les teintes dorées des bons vins vaudois ; tous les verres sont pleins de cette belle liqueur au reflet brillant de la topaze, qui est le cachet de ce vin sans pareil, à nous si gracieusement offert par la Municipalité de ce beau et riche Montreux.

Mais attention, suivez mon conseil, allez-y avec prudence, n'en abusez pas, sans cela à force de caresser cette couleur locale et de vous en imprégner, vous ne trouveriez plus votre demeure, toutes les couleurs se mêleraient, se confondraient et vous ne seriez plus capables de distinguer vos amis, car j'ose espérer que chacun de nous a un ami à ses côtés ; c'est ce qui prouve que quoiqu'il y en ait de tous les tons et de toutes les couleurs, la Société des Beaux-Arts a su conserver l'harmonie, et c'est à elle que je bois. »

La *Revue* interprète d'une manière peu bienveillante, pour ne pas dire plus, notre compte-rendu de la représentation théâtrale du 30 courant ; car elle nous prête, à ce sujet, une intention que nous n'avons jamais eue, celle de jeter le ridicule ou le blâme sur nos représentants. On sait que dans sa jolie comédie, intitulée *la Camaraderie* ou *la Courte échelle*, Scribe fait une critique très juste et très spirituelle des hommes politiques qui veulent parvenir à tout prix, et se font mutuellement la courte échelle. Il prend pour type quelques ambitieux aspirant à l'honneur d'être député, et nous avons fait remarquer que la pièce avait beaucoup égayé l'auditoire, vu la présence au parterre de nombreux membres du Grand Conseil.

Quel crime abominable !...

Si, comme nous avons tout lieu de le croire, un de nos mandataires s'est reconnu dans les personnages de Scribe, et que son amour-propre ait été froissé par l'impitoyable vérité du tableau, nous en sommes bien innocent. Mais nous devons constater cependant que plusieurs de ces messieurs ont jugé la chose avec beaucoup plus d'esprit ; car, dans un entr'acte, l'un d'eux disait à son collègue :

« Dis-donc, je crois bien qu'ils nous tâchent ?... »

— Ma foi, un peu, répondit l'autre en riant, ça ne fait rien, il y a bien du vrai.

La *Revue* fait ressortir à cette occasion notre qualité d'employé cantonal ; est-ce que peut-être cette

qualité exclurait l'indépendance des opinions ?... Nous ne le pensons pas, et nous estimons trop nos autorités pour croire qu'elles ont besoin de s'entourer de créatures.

Il peut y avoir, il est vrai, des gens dont les convictions personnelles s'abstiennent et abdiquent sous l'empire de quelque attache officielle, ou qui, membres disciplinés d'un parti politique, attendent bénévolement le mot d'ordre. Nous n'avons jamais été et nous ne serons jamais de ceux-là. L. M.

Monsieur le rédacteur,

La petite anecdote racontée dans le N° 49 de votre journal, sur les commis d'exercices, m'en rappelle une autre, qui pourrait lui faire pendant.

C'était aussi un dimanche matin, aux exercices du dépôt sur Monthenon. Un chef de notre armée, s'adressant aux conscrits confiés à ses théories, leur donna l'explication suivante :

« Au commandement de : « halte ! » on rapproche vivement le pied qui est par terre du pied qui est en l'air et on ne bouge plus !!! »

Je ne puis, en revanche, vous affirmer que cette théorie ait été mise en pratique. (Un abonné.)

Lo drapeau dào cosandâi.

On cosandâi (qu'on l'ao dit don oreindrâi dâi taillen) avâi la concheince on bocon dè travai. Quand l'allavè ein dzornâ, ne revegnâi jamé vouâisu et trovavè adé moian dè fourrà on copé dézo son broustou. Se travaillivè à l'hotô, l'étâi onco bin mi à s'n'ése po sè servi ein ami.

On dzo, ne sè trovâ rein bin ; sè fourrà ao lht et ma fâi fut bintout adrâi mau. Lo mâidzo dut veni po lo drôgâ on boquenet et po tâtsi dè lo gari ; mâ cein n'allâ pas tant rudo ; lo pourro chenidre dè boque risquâ bin dé passâ l'arma à gautse, et faille lo veilli âotrè la né po cein que ranquemêlavè, que fasâi dâi révo épouâireints et que fasâi dâi dzevattâies qu'on avâi adé couson dè lo vairè rebattâ que bas.

Onna né revâ qu'on esquelette lâi montravè on drapeau destrâ grand qu'étâi fé avoué ti lè bocons que l'avâi z'ao z'u robâ (l'étâi sa concheince que sè reverivè). Adon seimbliâ à noutra coo qu'on lo rebedoulavè avau on pecheint dérupo, pè rappoo à cè drapeau, et cein lo tarabustâ bin tant, que sè reveillâ. Châvè à grantès gottès. Adon sè peinsâ : crayo bin qu'é mau fé dè tant robâ ; cein mè baillè dè la couson et cein mè fâ mau à l'estoma ; assebin, se pu mè gari, mè vé tatsi de fèrè la brâva dzein.

Ye fini pè sè gari et pè recoumeinci à teri l'âolhe, mâ cein lâi étâi rudo molési dè sè rateni, kâ l'allugâvè adé clliâo pattès ; et po teni bon, l'avâi de à s'n'ovrà, à quoui l'avâi tot raconta : quand te mè vairè su lo balan d'einfatâ oquidè dézo mon gilet, te mè farè : « Noutron maitré !... Et lo drapeau !... » Cein allâ bin tandi cauquidè teimps ; quand peinsâvè